

Rapport du jury d'admission pour le poste de "Chargé.e d'Orientation et d'Insertion Professionnelle" ouvert au concours externe 2023 d'Ingénieur d'Études (BAP J) au sein du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) site de Pau.

La réunion du jury s'est tenue le jeudi 21 septembre 2023 dans les locaux de l'UPPA à Pau en vue de l'épreuve d'admission, d'une durée de 30 minutes et affectée d'un coefficient de pondération de 5.

Avant le début des auditions, une réunion préparatoire a été consacrée à l'harmonisation des procédures du jury. Cette réunion a permis de réaffirmer les principes d'équité de traitement entre les candidats et d'impartialité, et de définir les compétences attendues pour l'évaluation des candidats, à savoir :

- Connaissances de l'environnement professionnel.
- Connaissances spécifiques au métier, axées sur l'orientation et l'insertion professionnelle telles que définies dans le profil de poste.
- Connaissances du contexte d'emploi.

Parmi les quatre candidates admissibles, trois d'entre elles se sont présentées pour la phase d'admission.

Avant chaque entretien, les candidates ont été informées qu'elles disposaient d'un maximum de 5 minutes pour présenter leur parcours et leur expérience professionnelle. Elles ont été averties d'un signe discret de la main, 30 secondes avant la fin du temps imparti, pour leur permettre de conclure leur présentation de manière appropriée. Cette présentation a été suivie d'un entretien avec le jury d'une durée de 25 minutes.

Il était attendu des candidates une gestion rigoureuse du temps alloué à leur exposé, qui se devait d'être clair, synthétique et mettant en avant leurs qualités et compétences, tout en témoignant de leur motivation pour le poste. L'annonce et le suivi d'un plan permettant au jury de suivre efficacement la présentation du candidat.

Les candidates ont présenté des profils intéressants, démontrant un bon niveau d'adéquation avec le poste ouvert au concours. Le jury a constaté une préparation à l'audition très satisfaisante et les réponses fournies lors de l'entretien se sont révélées pertinentes. Les candidates ayant pu mettre en avant une expérience professionnelle significative en lien avec le profil recherché.

Le jury adresse ses félicitations aux candidates et les encourage à persévérer dans leur préparation en vue des futurs concours. Il est recommandé de veiller à ce que leurs réponses lors de l'entretien ne soient ni trop concises, ni trop prolixes.

Note maximale : 19

Note minimale : 12

Points obtenus entre 120 et 159

Le jury souligne la qualité du travail et la disponibilité du bureau des concours ITRF et de la formation continue des personnels.

Fait à Pau, le 22 septembre 2023

Le président du jury,
Dominique LAERA